

## GRAND PRIX SOPRA STERIA - INSTITUT DE FRANCE 2026

### APPEL À CANDIDATURES

---

Ce Prix à visée scientifique a pour but de récompenser des travaux de recherche, menés par un, une ou des chercheurs au sein d'une « entité », telle qu'une université, un institut, un laboratoire de recherche, ou toute autre organisme poursuivant un but non-lucratif et d'intérêt général, située en Europe.

L'entité concernée exerce des activités de recherche fondamentale, et/ou industrielle, et/ou de développement expérimental. Elle acceptera de diffuser les travaux récompensés par le Prix dans des modèles ouverts, soit par le biais de l'enseignement, la publication, la communication, le transfert de technologies, et/ou la participation à des travaux de certification.

Le Grand Prix porte sur le champ suivant :

- **Intelligence artificielle et technologies responsables et durables**

L'adoption massive et fulgurante de l'intelligence artificielle générative a placé cette technologie au centre du débat public. Si l'IA porte des promesses majeures, celle-ci reste à ce jour développée sans connaissance approfondie de ses impacts matériels. Or les projections estimées soulèvent beaucoup de questions sur la soutenabilité du modèle de production, de développement et de déploiement de l'intelligence artificielle, dans un contexte de faible transparence sur les méthodes de calcul des impacts et les résultats obtenus.

**Le montant du Grand Prix est de 100 000 euros.**

#### OBJET DU PRIX

L'objet du Prix est de soutenir des travaux de recherche consacrés à l'intelligence artificielle, ou à toute autre technologie de rupture, contribuant à améliorer la connaissance scientifique et permettant de mieux mesurer, et/ou agir, et/ou évaluer les impacts négatifs et/ou positifs de ces technologies sur l'environnement, les ressources naturelles ou la biodiversité, y compris les effets induits par leurs conséquences environnementales indirectes.

**Les dossiers de candidature seront évalués selon les critères mentionnés dans le Règlement du Grand Prix. Ils devront préciser, dans le rapport de présentation scientifique des travaux, leur apport au regard de l'un ou plusieurs des objectifs mentionnés ci-dessous :**

- Mesurer : améliorer la capacité à produire des méthodes, indicateurs, données fiables sur les impacts environnementaux de l'IA ;

- Agir : proposer des techniques intégrant une plus grande sobriété dans la conception, et/ou le développement et/ou le déploiement de l'IA, ou mobilisant l'IA directement au service de la transition bas carbone et/ou de l'adaptation ;
- Evaluer : contribuer à la compréhension des bénéfices nets et/ou de la contribution positive et/ou des émissions évitées par le recours à l'IA.

## DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS : 20 FÉVRIER 2026

Les dossiers de candidature du Grand Prix doivent obligatoirement comporter les éléments suivants :

- **Dans le cas d'une personne morale candidate :**
  - Une lettre de candidature signée par le représentant légal de la personne morale candidate (1 page) ;
  - Un rapport de présentation scientifique des travaux du chercheur, de l'équipe ou du laboratoire, insistant sur les contributions scientifiques en cours en rapport avec l'objet du Grand Prix (maximum 3 pages) ;
  - Un curriculum vitae synthétique du/des responsable(s) des recherches (1 page chacun) ;
  - Une liste des 3 principales publications justifiant la candidature ;
  - Une lettre de recommandation ;
  - Un descriptif des modalités envisagées pour assurer la diffusion des travaux.
- **Dans le cas d'une ou plusieurs personnes physiques candidates :**
  - Une lettre de candidature indiquant les motivations signée par le ou les candidat(s) (1 page) ;
  - Un rapport de présentation scientifique des travaux insistant sur les contributions scientifiques en cours en rapport avec l'objet du Grand Prix (maximum 3 pages) ;
  - Une liste des 3 principales publications justifiant la candidature ;
  - Un curriculum vitae synthétique des personnes concernées (1 page chacun) ;
  - Leur lien avec l'organisation ou le/les laboratoire(s) concerné(s) par les travaux ;
  - Une lettre de recommandation ;
  - Un descriptif des modalités envisagées pour assurer la diffusion des travaux.

---

Les dossiers de candidatures doivent être adressés en français ou en anglais, textes en Arial corps 11, par courrier électronique en un fichier unique (format PDF, intitulé GP\_Sopra Steria\_NomCandidat) à l'adresse suivante : [prix@institutdefrance.fr](mailto:prix@institutdefrance.fr) en mentionnant dans l'objet « Grand Prix Sopra Steria - Institut de France »

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Madame Clémence MORIN, chargée de fondations. Tél. : 01 44 41 87 71 – Courriel : [clemence.morin@institutdefrance.fr](mailto:clemence.morin@institutdefrance.fr)

L'appel à candidatures et le règlement sont consultables sur le site de l'Institut de France [www.institutdefrance.fr/les-fondations-et-prix/](http://www.institutdefrance.fr/les-fondations-et-prix/)